

Légende

- Postes 1 à 3
(voir détail annexe 2 « lieux et heures postes de contrôles)
- 4 PM mobile
- Déviation – Vide Grenier
- 5h-9h interdit à la circulation angle Paul Doumer et Foch,
Sauf riverains et exposants
- 9h-17h interdit à la circulation angle Julien Coquement et Clos de la Cure
- 9h-19h30 interdit à la circulation avenue du Maréchal Foch, entre l'angle rue du Clos de la Cure et rue de Verdun
- Barrières et fourgon zone tampon
- Barrières
- Cheminement piétons
- P.R.V. (Point de Ralliement des Victimes
Appeler le 18)
- P Parking exposants
- P Parkings visiteurs
- P_h Parking handicapé rue Louis Périn
Emplacements réglementés de 1 à 4
- Toilettes publiques
- Stands exposants
- Restauration rapide et buvette
- Stand récupération des invendus
- Benne déchets

Plan installation sécurité vide grenier 2022

Annexe 1 émis
2022 09 06

